

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDASS du : Département des PYRENEES-ORIENTALES

Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du
Département des PYRENEES-ORIENTALES pour le Collège Infirmiers relevant du secteur public
Election du 24 avril 2008

Le 24 avril 2008 à 14h..., l'assemblée générale des électeurs s'est réunie pour élire son président et ses deux assesseurs.

Président : **PILLENIERE Annie**
Assesseur : **BOURGOUIN Chantal**
Assesseur : **DIOP Huguelle**

À 16h... la séance a été déclarée close par le Président du bureau :

Collège : Infirmiers relevant du secteur public

Nombre d'électeurs inscrits : 1524 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7
Nombre de votants : 319 Nombre de bulletins exprimés : 312
Nombre de sièges Titulaires à pouvoir : 6 Nombre de sièges Suppléants à pouvoir : 6

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
SUDRIES YVES	14/05/1961	215	ELU(E)	
KOZUBEK SERGE	28/01/1973	149	ELU(E)	
FERRIOL SYLVIE née BAILS	24/06/1967	148	ELU(E)	
VACHER MADELEINE	24/02/1948	145	ELU(E)	
COLMAIRE PATRICK	08/12/1953	139	ELU(E)	
BIANCHI MURIEL	28/06/1963	123	ELU(E)	
HIRAT SERGE	29/04/1960	115		ELU(E)
FAUSSIL MARIE-FRANCE née PERCY	15/06/1961	115		ELU(E)
ROMERO MICHEL	21/01/1953	114		ELU(E)
GONZALEZ STEPHANIE	27/05/1982	105		ELU(E)
CHAVANETTE DANIEL	12/02/1965	101		ELU(E)
GUERIN SYLVAIN	04/05/1967	98		ELU(E)
SOLA LAURENT	01/06/1969	96		
FERRANDEZ JOSE	25/03/1957	94		
DECRUZ PATRICK	29/07/1970	83		
ALBERT MARIE-HELENE née JAUQUET	01/06/1958	78		

0005

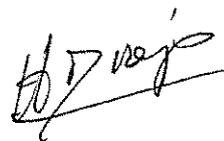
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDASS du : Département des PYRENEES-ORIENTALES

Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du
Département des PYRENEES-ORIENTALES pour le Collège Infirmiers relevant du secteur public
Election du 24 avril 2008

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
MARTIN CELINA	29/03/1953	69		

Signatures (Président et Assesseurs) :



Pièces à annexer au Procès-Verbal : Listes définitives d'émargement du Collège
Réclamations ou décisions éventuellement prises pendant les opérations de dépouillement

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDASS du : Département des PYRENEES-ORIENTALES

Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du
Département des PYRENEES-ORIENTALES pour le Collège Infirmiers relevant des salariés du secteur privé
Election du 24 avril 2008

Le 24 avril 2008 à 14h..., l'assemblée générale des électeurs s'est réunie pour élire son président et ses deux assesseurs.

Président : PILLENIERE Annie
Assesseur : BOURGOUIN Chantal
Assesseur : DIOP Huguelle

A 16h... la séance a été déclarée close par le Président du bureau :

Collège : Infirmiers relevant des salariés du secteur privé

Nombre d'électeurs inscrits : 1072 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8
Nombre de votants : 136 Nombre de bulletins exprimés : 128
Nombre de sièges Titulaires à pouvoir : 4 Nombre de sièges Suppléants à pouvoir : 4

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
BARANDE ALEXANDRE	20/01/1958	116	ELU(E)	
LEFEBURE THIERRY	20/11/1962	98	ELU(E)	
EMOTTE BENJAMIN	29/10/1972	90	ELU(E)	

Signatures (Président et Assesseurs) :

Pièces à annexer au Procès-Verbal : Listes définitives d'émargement du Collège
Réclamations ou décisions éventuellement prises pendant les opérations de dépouillement

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDASS du : Département des PYRENEES-ORIENTALES

Procès Verbal de l'élection du Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers du
Département des PYRENEES-ORIENTALES pour le Collège Infirmiers exerçant à titre libéral
Election du 24 avril 2008

Le 24 avril 2008 à 14h..., l'assemblée générale des électeurs s'est réunie pour élire son président et ses deux assesseurs.

Président : PILLENIERE Annie
Assesseur : BOURGOUIN Phantap
Assesseur : DIOP Hugquette

À 16h... la séance a été déclarée close par le Président du bureau :

Collège : Infirmiers exerçant à titre libéral

Nombre d'électeurs inscrits : 1197

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de votants : 275

Nombre de bulletins exprimés : 270

Nombre de sièges Titulaires à pouvoir : 3

Nombre de sièges Suppléants à pouvoir : 3

Candidat(e)s:	Date de naissance	Nombre de voix obtenues	Elu(e) Titulaires	Elu(e)s Suppléant(e)s
PARENT JEAN PIERRE	12/11/1950	197	ELU(E)	
VIDAL THIERRY	20/01/1961	194	ELU(E)	
PUIG VIVIANE	06/11/1962	159	ELU(E)	
GIRBAUT GEORGES	12/03/1957	152		ELU(E)
BASQUIN CATHERINE née SPAJIC	17/09/1968	145		ELU(E)
THIBAUT FREDERIC	03/12/1973	144		ELU(E)
VALENTI-CAMPS PATRICIA	07/01/1965	122		
GUENERET ROBERT	07/12/1952	112		
DZIEMBOWSKI JEROME	22/08/1972	77		

Signatures (Président et Assesseurs) :

Pièces à annexer au Procès-Verbal : Listes définitives d'émargement du Collège
Réclamations ou décisions éventuellement prises pendant les opérations de dépouillement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
Des Pyrénées-Orientales

POLE SANTE
Affaire suivie par : MN/MR
☎ 04.6881 78 73
☎ 04.68.817814

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

ARRETE PREFECTORAL N° 1645 (2008)
PORTANT RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES HOSPITALISATIONS PSYCHIATRIQUES

VU la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;

VU l'arrêté préfectoral n° 433/02 du 13 février 2002 portant renouvellement de la composition de la commission départementale des hospitalisations psychiatriques, complété par l'arrêté préfectoral n°3741/02 du 7 novembre 2002 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 3741/02 complétant la composition de la commission départementale des hospitalisations psychiatriques

VU l'arrêté préfectoral n° 2746/04 portant modification de la composition de la commission départementale des hospitalisations psychiatriques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 541/05 portant renouvellement de la commission départementale des affaires sanitaires et sociales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 1852/06 portant modification de la composition de la commission départementale des affaires sanitaires et sociales

VU l'ordonnance de Mme la Première Présidente de la Cour d'Appel de Montpellier ;

VU la désignation de M. le Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales ;

VU l'avis de M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général ;

.../...

0009

- ARRETE -

ARTICLE 1 - La composition de la commission départementale des hospitalisations psychiatriques du département des Pyrénées-Orientales est renouvelée comme suit :

Membre désigné par le Premier Président près de la Cour d'Appel de MONTPELLIER :

Monsieur **Daniel VIGNERON**, suppléant de juge d'instance au tribunal de grande instance de PERPIGNAN.

Membre désigné par le Procureur Général près la Cour d'Appel de MONTPELLIER :

Monsieur le Docteur **Philippe MAZERAT**, médecin psychiatre à PERPIGNAN.

Personnalité qualifiée désignée par le Président du Conseil Général :

Monsieur le Docteur **Patrick VENTURINI**, médecin psychiatre au centre hospitalier "Léon-Jean Grégory" de THUIR.

Personnalité qualifiée désignée par le Préfet :

Monsieur le Docteur **Jean-Marie PIET**, médecin généraliste.

Madame **Madeleine BEFFARA-DILLAT**, trésorière de l'Union des Familles des Malades mentaux et de leurs Associations (UNAFAM).

Madame **Dominique LAURENT**, représentante d'associations de personnes malades.

ARTICLE 2 - Les membres de la commission sont nommés pour trois ans renouvelables.

ARTICLE 3 - La commission désigne chaque année en son sein son Président.

ARTICLE 4 - La commission délibère valablement dès lors que trois de ses membres sont présents.

ARTICLE 5 - La commission se réunit au moins une fois par trimestre et visite au moins deux fois par an les établissements habilités à soigner les personnes atteintes de troubles mentaux.
Pour ces visites, le nombre des membres peut être limité à deux.

ARTICLE 6 - Le siège de la commission est fixé à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.) 12, boulevard Félix Mercader à PERPIGNAN.
Le secrétariat est assuré par cette direction (service Pôle Santé).

ARTICLE 7 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales et Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

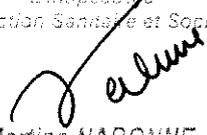
POUR COPIE CONFORME

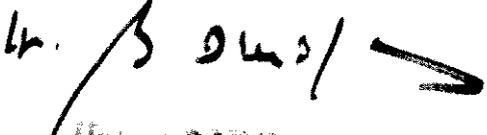
Perpignan, le 24 AVR 2008

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales,
Pour le Directeur,

L'Inspectrice
de l'Action Sanitaire et Sociale,


Martine NABONNE


Hugues BOUSIGES

0010